

ASSURANCE COMBEDOUZOU VOYAGES



ASSUREVER
assure vos voyages

LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE

(Produit « Assurance Combedouzou Voyages » n°5563)



VOS GARANTIES

- Formule COMPLEMENTAIRE
- Option PROTECTION SANITAIRE



VOTRE NUMERO DE CONTRAT PERSONNEL

(n° des Conditions Particulières)

.....

**VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR
VOS GARANTIES D'ASSURANCE AVANT
VOTRE VOYAGE ?**

En cas de Sinistre susceptible de donner lieu à une annulation, vous devez annuler votre réservation auprès de l'organisateur du voyage dès que vous en avez connaissance.

Vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à la survenance de l'événement.



**VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR
VOS GARANTIES D'ASSURANCE APRES
VOTRE VOYAGE ?**

Pour bénéficier des prestations d'assurance de bagages du présent contrat, vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à votre retour de voyage.

QUI CONTACTER ?

ASSUREVER
Service Gestion Clients
TSA 52216
18039 BOURGES CEDEX
Tél. : +33 1 73 03 41 01
Mail : gestion@assurever.com



QUI CONTACTER ?

ASSUREVER
Service Gestion Clients
TSA 52216
18039 BOURGES CEDEX
Tél. : +33 1 73 03 41 01
Mail : gestion@assurever.com

COMBEDOUZOU
voyages

COMBEDOUZOU VOYAGES

54 bis rue des frères Quéméré
82150 MONTAIGU DE QUERCY
+33(0)5 63 94 46 99

<https://shop.combedouzou.fr/>



VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum / personne
ANNULATION DE VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none">• Annulation pour motif médical	<ul style="list-style-type: none">• 8 000 € / personne et 40 000 € / événement• Pas de Franchise
<ul style="list-style-type: none">• Annulation causes dénommées• Dommages graves dans les locaux privés ou professionnels• Vol dans les locaux privés ou professionnels• Convocation en tant que témoin ou juré d'assise• Convocation pour une adoption d'enfant• Convocation à un examen de rattrapage• Obtention d'un emploi ou d'un stage rémunéré• Licenciement économique• Dommages graves au véhicule 48h avant le départ• Contre-indication de vaccination• Annulation d'un accompagnant (maximum 4)	<ul style="list-style-type: none">• Franchise 30 € / personne
<ul style="list-style-type: none">• Mutation professionnelle• Suppression et modification des congés payés• Vol des papiers d'identité	<ul style="list-style-type: none">• Franchise 100 € / personne
<ul style="list-style-type: none">• Annulation tout sauf	<ul style="list-style-type: none">• Franchise de 10% du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne et 150 € / dossier
BAGAGES	
<ul style="list-style-type: none">• Vol, destruction, perte ↳ Franchise	<ul style="list-style-type: none">• 800 € / personne et 5 000 € / événement• 30 € / personne
<ul style="list-style-type: none">• Objets précieux ↳ Franchise	<ul style="list-style-type: none">• 50% du capital assuré• 30 € / personne
<ul style="list-style-type: none">• Objets acquis pendant le voyage ↳ Franchise	<ul style="list-style-type: none">• 100% du capital assuré• 30 € / personne
<ul style="list-style-type: none">• Retard de livraison (+ de 24 heures)	<ul style="list-style-type: none">• 300 € / sinistre
ANNULATION PROTECTION SANITAIRE – EN OPTION	
<ul style="list-style-type: none">• Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie ↳ Franchise	<ul style="list-style-type: none">• 8 000 € / personne et 40 000 € / événement• Aucune franchise
<ul style="list-style-type: none">• Annulation dans le cas où vous êtes désigné comme étant cas contact dans les 14 jours précédant le départ ↳ Franchise	<ul style="list-style-type: none">• Aucune franchise
<ul style="list-style-type: none">• Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température ou au résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique à votre arrivée à l'aéroport de départ ↳ Franchise	<ul style="list-style-type: none">• 10 % de l'indemnité avec un minimum de 50 € / personne
<ul style="list-style-type: none">• Annulation en cas d'absence de vaccination ↳ Franchise	<ul style="list-style-type: none">• Aucune franchise

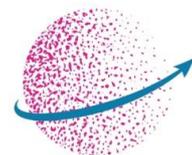
Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.

202108COE - 5563 - 08.2021 - MPL - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.



TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



ASSUREVER
assure vos voyages